

# 6 – La fin des discriminations (sexistes, racistes...) à l'embauche et dans les carrières

## **La mise en place d'un registre des candidatures et d'une notification des droits**

Contrairement aux idées reçues, il existe des mesures simples et efficaces pour lutter contre les discriminations (sexistes, racistes, personnes en situation de handicap...) à l'embauche:

- Mettre en place un registre des embauches qui recense les CV reçus et les recrutements effectués, en précisant les sexe, noms, prénoms, lieu de résidence, date et lieu de naissance des candidats
- Instaurer une notification des droits remise lors de chaque entretien d'embauche et rappelant les questions qui ne doivent pas être posées lors de l'entretien et les coordonnées des instances recours en cas de non respect (délégué.e du personnel, défenseur des droits...)

## **Une action de groupe contre les discriminations**

Aujourd'hui, quand on est victime de discrimination, les recours judiciaires sont très compliqués. Ils sont longs, et surtout ils exposent les salarié.e.s à des représailles de l'employeur. Du coup, les recours et condamnations sont rares et il est plus rentable de discriminer que de respecter la loi.

Nous proposons la mise en place d'une action de groupe qui permettra aux syndicats et associations d'aller en justice au nom d'un groupe de personnes discriminées. Cette action de groupe doit permettre une réparation intégrale du préjudice (salarial en incluant le manque à gagner pour les retraites et moral) et la cessation de la discrimination, avec le repositionnement des salarié.e.s au niveau qui leur revient. Cette action de groupe doit s'appliquer pour les salarié.e.s du privé comme pour celles et ceux du public.

### **Un indicateur pour mesurer les discriminations sur les carrières**

Pour empêcher les discriminations sur les carrières, il faut d'abord pouvoir les mesurer et les rendre visibles. Nous proposons l'ajout obligatoire dans les bilans sociaux des entreprises et administrations d'un indicateur permettant de mesurer les discriminations (sexistes, racistes, syndicales...) sur les carrières. Cet indicateur sera ensuite un point d'appui pour gagner un égal déroulement de carrière pour toutes et tous.

